

**EveRé**, l'exploitant du Centre de Traitement Multifilière de déchets ménagers de la Métropole Aix-Marseille Provence, a pour mission de traiter les déchets en maximisant leur valorisation.

A ce titre, la Direction d'EveRé s'engage, à l'aide de l'ensemble de son personnel et de ses partenaires, à :

Qualité

- ✓ Placer la qualité, la sécurité, l'environnement et l'énergie au cœur même de la conduite de ses installations. Pour ce faire, un Système de Management Intégré (comprenant la qualité, la sécurité, l'environnement et l'énergie) a été mis en place et garantit une démarche d'amélioration continue ;
- ✓ Assurer une information et une formation (comprenant la qualité, la sécurité, l'environnement et l'énergie) adaptées aux rôles et responsabilités de chaque collaborateur, afin de développer et de maintenir ses compétences ;
- ✓ Apporter des actions d'amélioration permanente, préventives et correctives, sur les défaillances et incidents potentiels. Améliorer la santé et la sécurité des collaborateurs, en définissant conjointement avec le personnel et les représentants du personnel, des actions d'amélioration des conditions de travail ;
- ✓ Développer la politique d'achats en intégrant et impliquant ses fournisseurs et sous-traitants dans sa ligne sécurité, ainsi qu'en prenant en compte l'amélioration des performances énergétiques et l'importance à la sensibilité environnementale ;

## Sécurité

- ✓ Identifier, évaluer et maîtriser les risques professionnels ;
- ✓ Informer l'ensemble du personnel sur les modalités de mise en œuvre de son droit de retrait ;
- ✓ Analyser collégalement et en toute transparence tous les incidents, presque accidents et accidents afin de définir et mettre en place des actions préventives et correctives appropriées ;
- ✓ Communiquer largement sur les causes et les conséquences de chaque incident, presque accident et accident pour sensibiliser le personnel et éviter leur renouvellement ;
- ✓ Disposer d'une organisation efficace pour le traitement des situations d'urgence ;

## Environnement

- ✓ Réduire au maximum l'impact de ses installations sur l'environnement en faisant de la prévention de la pollution une de ses priorités ;
- ✓ Valoriser au maximum les déchets reçus en leur donnant une seconde vie, sous forme à la fois de matière première secondaire, de compost et d'énergie (électricité, chaleur) ;
- ✓ Développer la notion d'utilisation « raisonnable » et optimisée des ressources naturelles (ressources en eau et en électricité) ;

## Énergie

- ✓ Développer la notion de performances énergétiques en valorisant au maximum les déchets sous forme d'électricité et de chaleur, tout en optimisant les consommations d'énergie ;
- ✓ Prendre en compte les risques et opportunités d'amélioration de la performance énergétique dans le cadre de chaque nouveau projet, et en fonction des enjeux externes et internes pertinents, ainsi que des besoins et des attentes des parties intéressées ;

Et aussi

- ✓ Se conformer à l'ensemble des exigences légales, réglementaires, contractuelles et autres, et assurer une veille active afin d'anticiper les évolutions futures ;
- ✓ Garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et cibles fixés et à venir ;
- ✓ Satisfaire son Client en lui proposant des services de qualité, garantie de sa confiance ;
- ✓ Satisfaire son Client et ses parties intéressées avec une collaboration étroite et une communication transparente nécessaires à l'amélioration des performances des installations.

La Direction d'EveRé mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour la réussite de ses engagements et l'atteinte des objectifs fixés.

Pour cela, elle s'appuie sur **l'implication de l'ensemble du personnel** pour la mise en œuvre de son Système Management Intégré et de l'amélioration continue qui en découle.

Fos-sur-Mer, le 12 juillet 2023

Le Président



Claude SAINT-JOLY

Le Directeur Général



Roberto RODRIGUEZ